

Le Maire,
Maurice BATTAS



Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Affiché le 5/07/2019

022-200056703-20190701-DB20190707-DE

DEPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR

N°2019-07-07

COMMUNE DE PORDIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf le 1^{er} Juillet à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le 21 Juin 2019, se réuniront en séance publique sous la Présidence de Monsieur Alain JOUANNY 1^{er} Adjoint au Maire de Pordic.

ETAIENT PRESENTS : Alain JOUANNY, Jean-Luc BERTRAND, Jean-Claude QUETTIER, Marie Claire HOURDEL, Loïc TARDY, Monique LE VEE, Florence LE CORVAISIER, Isabelle DESFEUX, Pierre-Anne LE GOFF, Evelyne LE GUEN, Guy RUSSELLE, Yves LAMOUR, Louis EOUZAN, Marie-Pierre COLLIN, Annie GOUEZEL, Brigitte MANON, Jeannine CLOAREC, Noëlla CONNEN, Michel CHEVE, Philippe PLESSIX, Andrée VIOUGEA, Michèle CARMES, Claudine ADAM, Robert ROLANDO, Rémy LE GRAND, Yannick GUILLOU, Françoise MICHEL, Yvon SOULABAIL, Gilbert MALLEDANT, Joël DEFONTENAY, Nelly MORO, Martine BOSCHER, Pascal URO, Guylaine TUDOT, Olivier LE DU.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Maurice BATTAS donne pouvoir à M. Alain JOUANNY
Mme Emmanuelle COTTIN donne pouvoir à M. Louis EOUZAN
M. Patrick DELAMARRE Donne pouvoir à Mme Florence LE CORVAISIER
Mme Nicole LE LANNON donne pouvoir à M. Joël DEFONTENAY
Mme Gwenaëlle GEOFFROY COADIC donne pouvoir à Mme Jeanine CLOAREC
Mme Nathalie LONCLE donne pouvoir à M. Olivier LE DU
M. Joseph LE POTTIER donne pouvoir à M. Jean Luc BERTRAND
Mme MF BLOT LE POTIER donne pouvoir à M. Rémy LE GRAND
Mme Laëtitia MORIN donne pouvoir à Martine BOSCHER

ABSENT / EXCUSE :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Louis EOUZAN

Nombre de conseillers en exercice : 44

Nombre de présents : 35

Nombre de votants : 44

7) Tarifs du Centre Culturel de la Ville Robert 2019-2020 :

Rapporteur : M. Yves Lamour, conseiller délégué à la Culture

La grille tarifaire du centre culturel de La Ville Robert tend à une harmonisation avec les grilles pratiquées par les autres salles de La Botte de 7 lieux (Langueux, Trégueux, Lamballe, Plédran, Ploufragan, Collinée) depuis 2008.

Pour la saison prochaine, la tendance étant à la stabilisation des tarifs au sein de ce réseau, nous proposons de conserver la grille des tarifs des spectacles votés en 2018 par la ville

(voir grille jointe).

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Affiché le

ID : 022-200056703-20190701-DB20190707-DE

En revanche, il est proposé d'augmenter le tarif forfaitaire de La Horde, « itinéraire spectaculaire pour familles aventurières » créé en 2018 à l'occasion du lancement de ce parcours. Initialement fixé à 60 € (tarif particulièrement attractif pour le lancement de cette nouvelle offre culturelle sur la commune), et de le fixer à 100 € pour la saison 2019-2020.

Pour rappel, le forfait inclut plusieurs spectacles jeune public, 1 sortie spectacle dans une salle partenaire de La Ville Robert, des répétitions publiques et des ateliers de pratique artistique tout au long de la saison. Le tarif proposé vaut pour un binôme (1 adulte + 1 enfant).

La commission culture du 20 juin 2019 a rendu un avis favorable.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'adopter** la grille tarifaire du centre culturel de la Ville Robert applicable à compter de la 2019-2020.

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Maurice BATTAS.

